



La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Effacité et la Transition Energétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux événements organisés par la mission ETE, une veille technique, et bientôt des retours d'expérience des établissements de santé en Pays de la Loire sur les projets mise en oeuvre dans le cadre dispositif.



**Tout l'équipe vous souhaite un bel ETE !**

Nous restons mobilisés cet été par intermittence pour vous accompagner dans vos projets d'efficacité énergétique ! N'hésitez pas à contacter les CME et/ou les coordinateurs. C'est aussi le moment de prendre le temps d'aller "fouiller" la base documentaire ETE, un centre de ressources très complet pour votre projet !

[Base documentaire ETE](#)

## ACTUALITE ENERGIE EN SANTE



## Retour en images sur la première journée ETE en santé Pays de la Loire du 14 Juin à Angers, 130 participants !

Mardi 14 Juin, nous étions 130 participants à la 1ère journée Efficacité et Transition Energétique en Santé de la Région Pays de la Loire ! Une très belle journée pleine d'énergie. Définitivement, la dynamique est lancée dans le secteur de la santé !

Un grand merci à nos partenaires et intervenants ! Et aux établissements qui se sont déplacés en nombre !

Vous pouvez retrouver tous les supports de présentation sur la base documentaire de la MAPES.

Supports journée ETE







## Les premiers retours d'expérience en établissement ! 5 fiches d'actions d'économies d'énergie à découvrir

Quelques mois après les premiers accompagnements des CME en établissements, les premiers retours d'expérience sont publiés. 5 fiches sont déjà en ligne et de nombreuses à venir : structuration du projet, actions quickwins, investissement avec temps de retour faible, etc.

Fiches REX



## Cet été, adoptez les bons gestes pour une utilisation maîtrisée de la climatisation !

Quelques règles d'or pour bien utiliser la climatisation lors des fortes chaleurs :

- **On aère aux heures les plus fraîches**

S'il est fortement déconseillé d'ouvrir les fenêtres lorsque la climatisation est en marche, on peut aérer son logement ou son espace de travail aux heures les plus fraîches (tôt le matin par exemple), climatisation éteinte bien entendu !

- **On privilégie les ventilateurs**

Plus on augmente la climatisation, plus on consomme d'énergie et plus on voit ses factures s'alourdir. Pour réaliser de substantielles économies, et avant de déclencher la climatisation, on privilégie dans un premier temps l'utilisation de ventilateurs, beaucoup plus économes en matière de consommation d'énergie. En adoptant cette bonne pratique et en réduisant l'usage de la climatisation, on réalise de belles économies

- **On respecte la règle des 4°C**

Dans un bureau, dans un logement et même en voiture, on respecte la règle des 4°C pour un usage raisonné de la climatisation. C'est très simple, on

règle la climatisation de façon à ne jamais avoir plus de 4° C de différence entre la température intérieure et le température extérieure. De manière générale, le réglage minimal de la climatisation ne doit pas descendre en dessous de 26°C afin d'éviter les chocs thermiques trop importants. À titre informatif, avec une climatisation réglée à 28°C au lieu de 26°C, on gagne quasiment 17% sur sa consommation d'électricité, ça fait réfléchir non !

- **On appuie sur « off »**

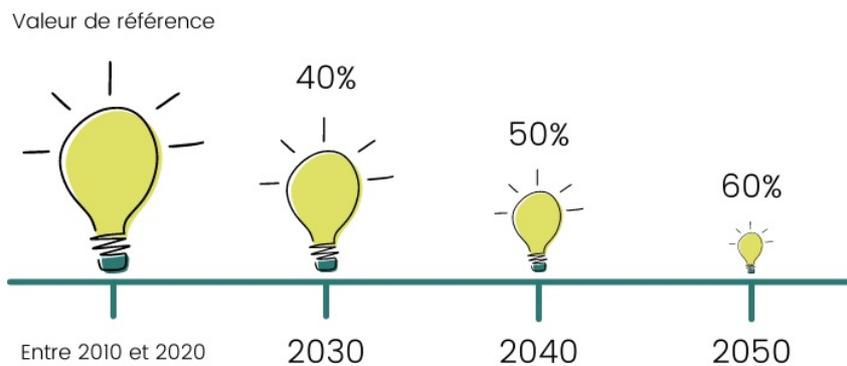
Cela peut sembler idiot à dire et pourtant il est très utile de le rappeler. Lorsque l'on part ou que l'on quitte un lieu climatisé, c'est simple, on coupe la climatisation. On vous le dit, pourquoi continuer à climatiser un espace dans lequel plus personne ne se trouve hormis pour payer une note salée d'électricité... Dites halte au gaspillage d'énergie et aux euros qui partent en « sur » climatisation.

Source : <https://vivonslenergieautrement.fr/climatisation-les-bons-gestes-pour-une-utilisation-maitrisee>

**Pour aller plus loin :**

<https://librairie.ademe.fr/cadic/104/guide-pratique-chaud-dehors-frais-dedans.pdf?modal=false>

Plus d'informations



**REGLEMENTATION ... 2 webinaires pour préparer l'étape 1 "la saisie dans OPERAT"**

La première échéance est la remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT pour septembre 2022 ! Cette première étape peut être un vrai casse tête si vous n'adoptez pas une méthodologie rigoureuse. Deux webinaires pour vous accompagner :

Le 2 Juin / Cas "simple" : un bâtiment, un parking, une forme de bâtiment "normal"  
Exemple de saisie pour le bâtiment de Territoire d'Energie 53 [REPLAY](#)

Le 8 Juillet / Cas "complexe" : multi-sites, besoin de sous comptage, formes particulières  
Exemple de saisie pour le CH de Saint-Nazaire

- ▶ Les éléments à préparer pour la saisie dans OPERAT
- ▶ Les subtilités de la plateforme
- ▶ Retours d'expérience

Avec la présence de Muriel LABONNE, référente Décret Tertiaire, DREAL Pays de la Loire

**Récupérer vos historiques de consommations pour préparer la saisie dans OPERAT**

GRDF : <https://sites.grdf.fr/web/portail-api-grdf-adict>

ENEDIS : <https://www.enedis.fr/accompagnement-dispositif-eco-energie-tertiaire>

Inscription ici

**AGENDA**

**2 Juin & 8 Juillet 2022 de 10h à 12h**  
**2 Webinaires pour préparer l'étape 1 du Décret Tertiaire**

La première échéance est la remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT pour septembre 2022 ! Cette première étape peut être un vrai casse tête si vous n'adoptez pas une méthodologie rigoureuse. Deux webinaires pour vous accompagner :

Le 2 Juin / Cas "simple" : un bâtiment, un parking, une forme de bâtiment "normal"  
Exemple de saisie pour le bâtiment de Territoire d'Énergie 53

Le 8 Juillet / Cas "complexe" : multi-sites, besoin de sous comptage, formes particulières  
Exemple de saisie pour le CH de Saint-Nazaire

Avec la présence de Muriel LABONNE, référente Décret Tertiaire, DREAL Pays de la Loire

[INSCRIPTION ICI](#)

Découvrez tout le programme 2022 en cliquant ICI

## WEBINAIRES EN REPLAY

### Webinaire « Légionelles, ECS et solaire thermique : Sus aux idées reçues »

La prévention du risque aux légionelles impose une bonne connaissance de son installation d'eau chaude sanitaire collective (ECSC) et la maîtrise de ses températures. Un préchauffage solaire thermique bien conçu répondra à cet impératif sanitaire. Nos experts partageront des clés de compréhension applicables à votre installation ECS : notions techniques, bonnes pratiques, réglementation, aides, ...

[REPLAY ICI](#)

### Webinaire « Etape 1 du Décret Tertiaire : Saisie dans OPERAT »

La première échéance est la remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT pour septembre 2022 ! Cette première étape peut être un vrai casse tête si vous n'adoptez pas une méthodologie rigoureuse. Cas "simple" : un bâtiment, un parking, une forme de bâtiment "normal". Exemple de saisie pour le bâtiment de Territoire d'Énergie 53

[REPLAY ICI](#)

## Le dispositif ETE en BREF ...

En mai 2021, l'ARS Pays de la Loire et la FNCCR ont signé une convention pilote PENSEE, ayant pour objectif de rénover des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) en mobilisant les acteurs du territoire.

La MAPES assure la Coordination Régionale d'Efficacité et Transition Énergétique en santé. Un binôme d'acteurs territoriaux (Centre Hospitaliers & Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) complète ce dispositif sur chaque département avec des postes de Conseillers en Maîtrise de l'Énergie (CME).



CANDIDATER AU DISPOSITIF ETE

Pour plus d'information contactez :  
[ete@mapes-pdl.fr](mailto:ete@mapes-pdl.fr)



Pour nous contacter, [cliquez-ici](#).  
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages  
[Désabonnez-vous ici](#).  
[www.mapes-pdl.fr](http://www.mapes-pdl.fr)



Mauris commodo massa tortor, u [sit amet, consectetur adipiscing](#) Nunc fermentum neque quam, sodales eleifend elit imperdiet vitae. Aliquam id euismod nulla. Suspendisse imperdiet, sem et sollicitudin egestas, urna nunc auctor massa, vulputate pharetra mi odio nec tortor. Ut ultricies massa viverra quis.